



Adam Ægidius

# L'énonciation dans la poésie moderne

Approche linguistique des genres poétiques

La définition de la poésie hante les poètes comme les chercheurs depuis longtemps. Mais peut-on la définir ? La poésie a-t-elle une essence ? Contient-elle des éléments qui lui sont propres ? Ou faut-il la considérer dans une perspective plus large ?

Ce livre examine la poésie moderne sous la perspective des genres et de l'énonciation.

La question des genres s'impose d'autant plus que certaines œuvres poétiques modernes habituellement décrites comme « inclassables » peuvent en fait être intégrées à des genres nouveaux. Parmi ceux-ci, les genres de l'épopée lyrique, de l'autofiction poétique et de la chronique poétique seront ici étudiés méthodiquement, ce qui permettra ainsi d'explorer les limites des genres poétiques modernes.

Fortement liée à cette problématique des genres, la question de l'énonciation conduit à se demander qui parle dans les textes. Celui qui parle dans la poésie, est-ce seulement, comme on l'a souvent affirmé, le « je » lyrique ? Et comment définir cette instance selon des principes linguistiques et énonciatifs ?

Né au Danemark en 1973, **Adam Ægidius** a obtenu son doctorat à l'Université d'Aarhus en 2006. Après avoir effectué des séjours d'études et de recherche dans les universités de Caen, de Paris et de Lausanne, il a été attaché consulaire à l'Ambassade du Danemark à Bruxelles de 2007 à 2009, et est depuis 2010 employé au ministère danois des Affaires sociales.





# **L'énonciation dans la poésie moderne**

**Approche linguistique  
des genres poétiques**



P.I.E. Peter Lang

Bruxelles · Bern · Berlin · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien



**Adam ÆGIDIUS**

**L'énonciation  
dans la poésie moderne**

**Approche linguistique  
des genres poétiques**

ThéoCrit' n° 4

Publié avec soutien financier du Fonds Birthe et Knud Togeby et rendu possible grâce à une bourse doctorale octroyée par le Conseil danois pour la recherche indépendante|Humanités (FKK).

Illustration de couverture : Catherine Nyssens, « Conversation » (2007).

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'éditeur ou de ses ayants droit, est illicite. Tous droits réservés.

© P.I.E. PETER LANG S.A.

Éditions scientifiques internationales

Bruxelles, 2012

1 avenue Maurice, B-1050 Bruxelles, Belgique

[www.peterlang.com](http://www.peterlang.com) ; [info@peterlang.com](mailto:info@peterlang.com)

Imprimé en Allemagne

ISSN 2033-4737

ISBN 978-90-5201-815-7 (paperback)

ISBN 978-3-0352-6213-1 (eBook)

D/2012/5678/48

Information bibliographique publiée par « Die Deutsche Nationalbibliothek ».

« Die Deutsche Nationalbibliothek » répertorie cette publication dans la « Deutsche Nationalbibliografie » ; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur le site <<http://dnb.d-nb.de>>.

# Table des matières

<b>Abréviations et explications de mots</b> .....	11
<b>Remerciements</b> .....	13
<b>Avant-propos</b> .....	15
<b>INTRODUCTION. Enjeux théoriques</b> .....	21
I.    Qu'est-ce que l'énonciation ? .....	21
II.   Énonciation et poésie .....	32
 <b>PREMIÈRE PARTIE. POUR UN MODÈLE GÉNÉRIQUE</b>	
<b>CHAPITRE 1. Le problème de la généricité</b> .....	41
I.    Pourquoi les genres littéraires ? .....	41
II.   Théorie et pratique .....	43
III.  Les niveaux de l'analyse générique .....	43
IV.  Le niveau des discours .....	44
V.    Pratique et théorisation des genres et des discours : absolutisme contre relativisme .....	47
VI.  Le niveau des « champs génériques » .....	52
VII.  Le niveau du genre littéraire .....	58
VIII. Le niveau du texte .....	76
IX.  Le niveau des unités textuelles et textuelles minimales .....	82
X.    Facteurs discursifs relatifs à la généricité d'un texte .....	87
XI.  Généalogie intertextuelle : la production littéraire.....	88
XII. Généalogie biographique : l'auteur .....	93
 <b>CHAPITRE 2. Deux types d'œuvres dans la poésie moderne</b> .....	97
I.    Publication et prépublication du recueil.....	98
II.   La « publication intégrale » de l'œuvre organique .....	100
III.  Le poème épique en question.....	101
IV.  L'œuvre organique comme « totalité » .....	103
V.    Indications « paragénériques ».....	104
VI.  Du texte à l'œuvre en passant par le genre.....	105
VII. Monotextualité et polytextualité .....	109

VIII. La notion d'unité.....	109
IX. Pour conclure.....	111
<b>CHAPITRE 3. L'épopée lyrique.....</b>	<b>113</b>
I. Les textes appartenant au genre.....	113
II. Structure compositionnelle.....	114
III. Poétique du légendaire.....	123
IV. Style et énonciation.....	129
V. Généalogie biographique.....	141
VI. Généalogie intertextuelle.....	143
VII. Généricité lectoriale et dénomination du genre.....	154
<b>CHAPITRE 4. L'autofiction poétique.....</b>	<b>157</b>
I. Structure et composition.....	159
II. L'aventure ontologique de l'autofiction poétique.....	161
III. Une énonciation impersonnelle : énullage, allégorie et « quatrième personne du singulier ».....	163
IV. Dénomination, altérité et auto-allégorisation du sujet autobiographique.....	166
V. Le règne de la comparaison.....	169
VI. De l'humour noir gothique à l'autodérision moderne.....	170
VII. L'autofiction poétique dans l'histoire littéraire.....	171
IX. Des œuvres n'appartenant à aucun genre connu ?.....	172
X. Détermination générique de l'autofiction poétique.....	173
XI. Poésie, prose et genre.....	174
<b>CHAPITRE 5. La chronique poétique : esquisse d'un genre littéraire moderne.....</b>	<b>177</b>
I. Préambule.....	177
II. Scientisme : inventions et techniques nouvelles d'une société moderne.....	178
III. L'actuel et l'universel : les deux guerres mondiales.....	183
IV. Un goût phénoménologique : le timbre-poste évocateur.....	184
V. Un rire bien moderne.....	186
VI. L'énonciation anecdotique.....	188
VII. Une description particulière au-delà du réel et de la vérité.....	190
VIII. La chronique poétique : définition pragmatique.....	193
IX. Parentés génériques.....	195

X.	« L'acte de fiction » de la chronique poétique .....	198
XI.	Dénomination générique de la chronique poétique .....	201

## DEUXIÈME PARTIE. COHÉSION ET RÉFÉRENCE

<b>CHAPITRE 1. Texte et monde</b> .....	207
I.    Signe et référence.....	208
II.   Texte et référence.....	210
III.  Anaphores et déictiques .....	212
<b>CHAPITRE 2. Analyses de cohésion et de référence</b> .....	215
I.    Progressions thématiques communes au roman et au poème .....	215
II.   La description définie.....	219
III.  Le déterminant démonstratif.....	225
IV.  Le déterminant possessif.....	230
V.    La référence des pronoms personnels .....	231
VI.  L'article indéfini générique.....	236
VII.  Le présentatif : configuration d'énonciation poétique .....	243
VIII. Conclusions.....	268

## TROISIÈME PARTIE. APPROCHE POLYPHONIQUE DU SUJET LYRIQUE

<b>CHAPITRE 1. Les instances énonciatives</b> .....	277
I.    La situation de communication .....	279
II.   La situation d'énonciation.....	281
III.  Le sujet parlant.....	282
IV.  Le locuteur comme constructeur de l'énonciation (LOC).....	283
V.    Dénominations de l'instance énonciative.....	287
VI.  Le locuteur textuel .....	292
VII.  La dimension hétérodiégétique .....	294
VIII. La dimension homodiégétique .....	304
XI.  Les tiers.....	314
X.   L'allocutaire .....	316
XI.  ALLOC .....	316
XII.  Le sujet écoutant .....	317

<b>CHAPITRE 2. Analyses de configurations énonciatives et polyphoniques</b> .....	319
I.    La prosopopée : « je » comme un autre .....	319
II.  L'allocutaire engagé : « je » vis-à-vis « tu » .....	328

III. L'énallage de personne : l'autre comme « je » .....	331
IV. La prosopopée et l'énallage de personne .....	344
V. Les figures du poète et le personnage lyrique .....	344
VI. Le discours représenté.....	351
VII. Les connecteurs : l'exemple de puisque.....	385
<b>CHAPITRE 3. La poésie : polyphonie et monologisme .....</b>	<b>401</b>
I. Le discours représenté dans l'histoire littéraire.....	401
II. Poésie et polyphonie .....	403
III. Le sujet lyrique .....	414
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>419</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>423</b>
I. Critique .....	423
II. Corpus textuel .....	433
III. Bases de données par accès internet.....	436

## Abréviations et explications de mots

A	L'allocutaire textuel dans la théorie de la ScaPoLine
$a_0$	L'allocutaire de l'énoncé dans la théorie de la ScaPoLine
ALLOC	L'instance réceptrice dans la théorie de la ScaPoLine
Configuration-p	Configuration polyphonique dans la théorie de la ScaPoLine
DD	Discours direct rapporté
DI	Discours indirect rapporté
DIL	Discours indirect libre (style indirect libre)
DDL	Discours direct libre
DN	Discours narrativisé
DR	Discours rapporté ou discours représenté
Êtres discursifs	Les images des différentes personnes linguistiques
L	Le locuteur textuel dans la théorie de la ScaPoLine
$l_0$	Le locuteur de l'énoncé dans la théorie de la ScaPoLine
LOC	L'instance énonciative dans la théorie de la ScaPoLine
LR	Le locuteur représenté dans la théorie de la ScaPoLine. C'est à lui que les discours cités sont attribués
pdv	Point de vue dans la théorie de la ScaPoLine et dans l'analyse du discours
Raisonneur	L'instance qui effectue la logique d'inférences dans une structure argumentative comme par exemple dans <i>puisque</i> , dans la théorie de la ScaPoLine
Structure-p	La structure polyphonique dans la théorie de la ScaPoLine.
T	Le tiers dans la théorie de la ScaPoLine



## Remerciements

Ce livre constitue un remaniement d'une thèse de doctorat élaborée durant la période 2003-2006 et soutenue à l'université d'Aarhus, Danemark, par un jury composé des professeurs Jean-Michel Adam (université de Lausanne), Marc Dominicy (université de Bruxelles) et Kjersti Fløttum (université de Bergen).

Un travail scientifique s'élaborant durant trois ans et exigeant beaucoup d'efforts ne s'effectue pas sans le soutien d'autres acteurs. Je tiens à remercier mon directeur de thèse, le professeur Henning Nølke, université d'Aarhus, de son engagement fervent durant ces trois années. En lisant mes manuscrits, il m'a poussé à aller toujours plus loin dans mes recherches et il m'a aidé à jeter un œil encore plus critique sur mon propre travail.

Mes remerciements vont aussi à toute l'équipe du Département de linguistique française de l'université de Lausanne qui a eu l'amabilité de m'accueillir au semestre d'été 2004. En suivant le séminaire postgrade dirigé par le professeur Jean-Michel Adam, j'ai eu la chance de nouer des contacts avec des chercheurs de renommée internationale dans mon domaine de recherches. Cela m'a également permis d'engager la discussion avec d'autres doctorants, dont notamment Cyrille François. Qu'il soit remercié non seulement de ses commentaires utiles, mais aussi et surtout de son accueil chaleureux en Suisse ainsi que de son amitié.

Quant à l'initiation à la poésie moderne et les multiples lectures qu'elle peut engendrer, je tiens à remercier Sébastien Doubinsky, auteur et enseignant à l'université d'Aarhus, dont j'ai commencé à suivre les cours en 1994. Kirsten Lund Hansen, enseignante au même endroit jusqu'en 2001, décédée en 2008, a été mon guide spirituel.

En ce qui concerne l'œuvre de Saint-John Perse, la collaboration avec Loïc Céry, qui dirige la revue d'études persiennes intitulée *La nouvelle anabase*, m'a donné accès à une connaissance considérablement plus profonde de cet univers poétique.

Les conversations avec mon ami Anders Ehlers Dam, chercheur en littératures danoises et scandinaves, m'ont été précieuses, ainsi que les promenades un peu partout au Danemark et à l'étranger.

Je voudrais enfin adresser toute ma gratitude à mon épouse Martine Ingvorsen. M'ayant suivi à Lausanne, elle a aussi subi les moments où des efforts extraordinaires étaient nécessaires pour l'accomplissement de ce livre. Elle m'a soutenu à cent pour cent – qu'elle en soit remerciée de tout mon cœur.



## Avant-propos

Le projet de ce livre consiste à déterminer la poésie moderne selon la perspective des genres et des discours, d'une part, et selon l'énonciation, d'autre part. Notre approche implique ainsi deux orientations.

Premièrement, nous souhaitons inscrire la poésie dans l'« analyse des discours »<sup>1</sup> afin de la situer par rapport aux genres et aux discours. Les genres poétiques ont été négligés en faveur d'un soi-disant « éclatement »<sup>2</sup> des genres littéraires au XX<sup>e</sup> siècle. En fait, si l'on essaie d'avoir une vue d'ensemble de la poésie moderne, il est nécessaire d'analyser les textes poétiques dans la perspective des genres afin d'éviter de concevoir la poésie comme indéfinissable, comme se trouvant hors des « pratiques discursives humaines »<sup>3</sup>, ce qui n'est guère le cas. Comme on ne peut guère plus considérer la poésie du XX<sup>e</sup> siècle selon les genres poétiques traditionnels (tels le sonnet, la ballade, l'ode, le rondeau, etc.), il est nécessaire de chercher de nouvelles structures de genres.

Deuxièmement, la perspective des genres et des discours peut seconder celle de l'énonciation. Même s'il est légitime d'examiner celle-ci en se basant sur des textes poétiques choisis par hasard sans considérer leur dépendance aux genres et aux discours, afin de les analyser en soi, il s'avère que les valeurs énonciatives (notamment le statut des locuteurs) sont fortement dépendantes des genres dans lesquels les textes s'inscrivent. C'est le cas, par exemple, de l'autobiographie poétique où le locuteur s'assimile à l'auteur. De plus, il existe dans la poésie des configurations énonciatives qui la caractérisent en propre. Autrement dit, on peut déterminer la poésie par certaines « postures énonciatives »<sup>4</sup>, telles des manières particulières d'exploiter la cohésion et la référence, le discours rapporté et les connecteurs, etc.

L'une des questions relatives à l'énonciation qui importe le plus concerne la polyphonie. La poésie est-elle polyphonique ? Ou sa configuration énonciative relève-t-elle plutôt de ce que Bakhtine nomme « mono-

---

<sup>1</sup> Adam, J.-M., *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 2004, p. 40.

<sup>2</sup> Dambre, M. & Gosselin-Noat, M. (dir.), *L'Éclatement des genres au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2001.

<sup>3</sup> Adam, J.-M., *op. cit.*, *ibid.*

<sup>4</sup> Rabaté, D., « Énonciation poétique, énonciation lyrique », in Rabaté, D. (dir.), *Figures du sujet lyrique*, Paris, PUF, 1996, p. 68.

logisme », bien que cette notion ait subi de sévères critiques ? Il faut ultérieurement se demander si ces questions sont au fond bien posées. Les enjeux récents mis en avant par la polyphonie linguistique de la ScaPoLine (le groupe des polyphonistes scandinaves) contribueront à approfondir la réflexion sur ces questions.

Notre livre se répartit en quatre sections. Tout d'abord l'introduction constituera les « enjeux théoriques » relatifs à l'énonciation et à la poésie dans la visée de poser les bases du rapport entre énonciation, genres et poésie. Nous définirons également les notions d'énonciation et d'« énonciation poétique » en mettant en évidence le rapport que ces deux notions entretiennent l'une avec l'autre.

Dans la première partie, nous envisagerons la question de la généricité et les niveaux de l'analyse générique, nécessaires pour situer la poésie par rapport aux genres et aux discours. Dans cette partie, nous construirons un modèle destiné à rendre compte des facteurs nécessaires pour décrire un genre littéraire (dont notamment les notions de généalogies biographique et intertextuelle). Nous nous servirons de ce modèle dans le but de construire de nouveaux genres poétiques. Il sera alors possible de redéfinir la poésie moderne tant par le modèle générique incluant les niveaux discursifs que par les nouvelles structures de genres, soit *l'épopée lyrique*, *l'autofiction poétique* et *la chronique poétique*. La première sera examinée en détail en insistant sur les faits énonciatifs qui la déterminent.

Dans la deuxième partie, nous passerons à des analyses énonciatives concernant la cohésion et la référence dans la poésie. Nous présenterons des « configurations d'énonciation poétique », comme par exemple les descriptions définies et les phrases à présentatifs. Le statut des référents dans la poésie constitue une étape nécessaire pour évaluer la polyphonie énonciative (la question du discours rapporté) mise en avant dans la troisième partie, car il faut pouvoir localiser les référents des pronoms personnels afin de savoir qui parle.

La troisième partie vise l'énonciation proprement dite : sur les bases de la narratologie de Genette et de la polyphonie linguistique de la ScaPoLine, nous dresserons un modèle de l'énonciation dans la poésie. C'est à partir de ce modèle général qu'on peut envisager la question de la polyphonie dans la poésie, ce que nous ferons par le biais de quelques analyses de configurations énonciatives et polyphoniques particulières à la poésie (la prosopopée, l'énallage de personne, le discours rapporté, le connecteur *puisque*). Nous proposons d'en finir avec les concepts vagues tels que la « voix » du poète, en privilégiant les notions de « voix lyrique », de « je lyrique » et de « sujet lyrique », que nous positionnerons par rapport au modèle général de l'énonciation, c'est-à-dire par rapport aux concepts développés par la ScaPoLine et par la narratologie

genettienne. Ne pouvant pas s'inscrire directement dans le modèle, le « sujet lyrique » a un statut tout à fait particulier, relatif précisément à tous les phénomènes d'énonciation poétique analysés dans la troisième partie.

Nous pensons avec Dominicy que les recherches dans le domaine de la poésie ont subi une « rhétorisation » au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Cette « rhétorisation » réside dans le fait que les chercheurs ont mis en avant que la poésie peut être décrite au moyen de principes tirés de la rhétorique classique et moderne. On a essayé de déterminer la poésie par l'emploi de la métaphore, par la versification ou par certains actes de langage performatifs. Or, un seul principe ou critère ne suffit pas ; ni deux ou trois. Comme nous allons le voir, il est nécessaire de considérer une multitude de principes (rhétoriques, énonciatifs, prosodiques, rythmiques, métriques, syntaxiques, etc.) et de niveaux langagiers (allant du plus haut niveau des discours au microniveau des unités textuelles minimales) pour tenter de définir la poésie.

À ce propos, quand Adam signale que « la poéticité d'un énoncé » doit être « moins recherchée au niveau des structures locales (figures, phrases, syntagmes, mots, vers, etc.) qu'au NIVEAU GLOBAL DU TEXTE comme tout polystructuré »<sup>6</sup>, nous ne pouvons que le suivre. Or, nous allons tenter d'aller plus loin en considérant la « poéticité » dans la perspective des genres poétiques et du discours littéraire.

Voulant différencier la « diction poétique » du roman et du récit, Rabaté avance que « [le] critère ne pourra donc pas en être strictement linguistique, mais à trouver dans une poétique des genres littéraires qui reste en chantier »<sup>7</sup>. Ce point de vue est crucial : l'énonciation proprement poétique s'insérerait ainsi dans la perspective des genres littéraires. Avançant que ce travail « reste en chantier », Rabaté ouvre le domaine de l'énonciation poétique au champ vaste de l'« analyse des discours ». N'entend-il pas par là une restructuration du système des genres poétiques et la construction de genres nouveaux ?

Gollut<sup>8</sup> envisage à peu près le même procédé. S'en tenant à comparer l'énonciation dans le roman, dans le théâtre et dans la poésie lyrique (surtout le « lyrisme moderne »<sup>9</sup>), il met en évidence que l'énonciation

<sup>5</sup> Dominicy, M., « Y a-t-il une rhétorique de la poésie ? », in *Langue française*, n° 79, Paris, 1988, p. 51.

<sup>6</sup> Adam, J.-M., *Pour lire le poème*, Paris-Bruxelles, Duculot-De Boeck-Wesmael, 1986, p. 9 ; les majuscules sont d'Adam.

<sup>7</sup> Rabaté, D., *op. cit.*, p. 78-79.

<sup>8</sup> Gollut, J.-D., « La parole vive : Remarque sur l'énonciation du poème lyrique », in *Études de Lettres*, Revue de la Faculté des lettres, université de Lausanne, juillet-septembre 1991, p. 53-67.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 65.

dans le poème lyrique se distingue radicalement de l'énonciation dans les « champs génériques »<sup>10</sup> épique et dramatique, mais aussi de celle dans le discours ordinaire. La tentative de Gollut de définir la poésie passe par le biais de l'énonciation et par l'omission de considérations prosodiques, rythmiques, etc. Ainsi, comme Dominicy<sup>11</sup>, il voudrait mettre la tradition jakobsonienne de côté en réduisant l'importance accordée à la « matérialité de l'énoncé » dans la poésie<sup>12</sup>. Sa visée est strictement linguistique et énonciative, puisqu'il veut « définir le statut énonciatif du texte lyrique »<sup>13</sup>.

En résumé, il revient à la linguistique et à l'« analyse des discours » de reposer les questions de la poétique. Or, par sa méthode consistant à comparer les genres discursifs et les « champs génériques » épique, lyrique et dramatique<sup>14</sup>, Gollut montre qu'il faut avoir recours à une linguistique des genres et des discours. Nous allons procéder de la même façon.

Nous ne voudrions nullement contester la totalité des travaux « rhétoriques » élaborés au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Nous pensons seulement qu'il faudrait intégrer ceux-ci dans la perspective de l'« analyse des discours ». Ainsi suivrons-nous Dominicy lorsqu'il déclare qu'il est essentiel de chercher « les éléments d'une définition abstraite et universelle de la poésie qui surmonte les antinomies récurrentes de la rhétorique et plonge ses racines dans une théorie globale du langage et des discours »<sup>15</sup>.

Comme le titre de notre livre l'indique, nous limitons notre objet d'étude à la période recouvrant la poésie moderne (en France). Cette période s'étend généralement de Baudelaire à nos jours, pour faire une paraphrase du titre d'un dictionnaire ayant la poésie moderne pour sujet<sup>16</sup>, car c'est justement à partir de ce grand poète qui a défini la modernité qu'il est permis de parler d'un nouveau paradigme poétique, à savoir le modernisme.

Il faut admettre que cette période consiste en un corpus textuel considérable. Ce choix est justifié par le fait que notre méthode est « déduc-

---

<sup>10</sup> Selon Rastier, tout discours comporte des « champs génériques » (Rastier, F., *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001, p. 251). Dans le discours littéraire, on compte les « champs génériques » épique, dramatique et lyrique (cf. la section « Le niveau des "champs génériques" »).

<sup>11</sup> Dominicy, M., *op. cit.*, p. 51 et 55-57.

<sup>12</sup> Gollut, J.-D., *op. cit.*, p. 66.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 53.

<sup>14</sup> *Ibid.*, p. 54-59.

<sup>15</sup> Dominicy, M., *op. cit.*, p. 51.

<sup>16</sup> Jarrety, M. (dir.), *Dictionnaire de poésie de Baudelaire à nos jours*, Paris, PUF, 2001.

tive », tout comme la narratologie qui cherche la structure du récit<sup>17</sup>. L'étude de la poésie passe par les genres, celle des genres par les textes. S'il n'est pas possible de lire tous les textes poétiques de cette période, on peut cependant poser les bases d'un modèle énonciatif général à partir d'exemples récurrents dans la poésie. Il s'agit de développer la théorie générale sur la base d'une analyse de textes concrets sans que la théorie prévale sur l'analyse et vice versa. Les résultats de l'analyse des textes devront fournir des arguments pour bâtir la théorie d'ensemble. C'est pourquoi la composition du présent livre suit une logique théorique, « déductive » si l'on veut.

Pour appréhender la poésie, il peut être utile de faire une analyse contrastive. La poésie a souvent été opposée au roman. Cette opposition est utile dans la mesure où elle sert une appréhension heuristique. Comme nous allons le voir, l'opposition entre poésie et prose (poème et roman) concerne la problématique des genres en passant par les modes, le style et l'énonciation ; la complexité est ainsi grande. N'étant pas absolue, l'opposition ne relève donc pas *a priori* d'un « écart » de la poésie par rapport à la prose, comme le pense Cohen<sup>18</sup>. Il existe certes *des différences* spécifiques (relatives et générales) entre poésie et prose et l'analyse contrastive peut, bien entendu, être justifiée par des analyses statistiques mettant en lumière des contrastes évidents. Or, cela n'abolit pas les relations complexes entre les deux domaines. Par conséquent, nous ne nous abstenons pas d'avoir recours à quelques statistiques là où elles semblent efficaces, mais nous ne baserons pas toute notre argumentation sur la méthode « quantitative », comme le veut Cohen<sup>19</sup>. Le procédé pratiqué par l'« analyse des discours » va à l'encontre de la méthode « quantitative » par le fait qu'il implique de nombreux facteurs n'ayant pas seulement trait aux structures immanentes, mais aussi aux genres discursifs, aux conditions de production, à l'historicité, etc.

---

<sup>17</sup> « Où donc chercher la structure du récit ? Dans les récits, sans doute. *Tous* les récits ? Beaucoup de commentateurs, qui admettent l'idée d'une structure narrative, ne peuvent cependant se résigner à dégager l'analyse littéraire du modèle des sciences expérimentales : ils demandent intrépidement que l'on applique à la narration une méthode purement inductive et que l'on commence par étudier tous les récits d'un genre, d'une époque, d'une société, pour ensuite passer à l'esquisse d'un modèle général. Cette vue de bon sens est utopique. La linguistique elle-même, qui n'a que quelque trois mille langues à étreindre, n'y arrive pas ; sagement, elle s'est faite déductive et c'est d'ailleurs de ce jour-là qu'elle s'est vraiment constituée et a progressé à pas de géant, parvenant même à prévoir des faits qui n'avaient pas encore été découverts. Que dire alors de l'analyse narrative, placée devant des millions de récits ? Elle est par force condamnée à une procédure déductive ; [...] » (Barthes, R., « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Œuvres complètes*, t. II, Paris, Seuil, 1994, p. 75).

<sup>18</sup> Cohen, J., *Structure du langage poétique*, Paris, Flammarion, 1966, p. 12.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 22.



## INTRODUCTION

# Enjeux théoriques

## I. Qu'est-ce que l'énonciation ?

### A. L'énonciation selon Benveniste

Toute l'œuvre d'Émile Benveniste explore d'une manière ou de l'autre des aspects de ce qu'on appelle l'énonciation. C'est cependant dans son article « L'appareil formel de l'énonciation » qu'il expose le plus explicitement ce qu'il entend par énonciation :

L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. [...] – Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte<sup>1</sup>.

Consistant dans « l'acte même de produire un énoncé », l'énonciation ne peut être réduite à la structure de l'énoncé. Si l'énoncé constitue un « texte » ayant un contenu, l'énonciation n'est pas seulement à entendre comme l'expression du fonctionnement de l'énoncé. Il faut insister sur le fait que l'énonciation est la « mise en fonctionnement de la langue », la réalisation ou l'actualisation du pouvoir de la langue, un « acte », et un acte « individuel ». Dans la suite de son article, la tâche de Benveniste consiste à déterminer les « caractères linguistiques de l'énonciation »<sup>2</sup>.

Benveniste s'engage donc à trouver les « caractères formels de l'énonciation » à l'intérieur de la langue<sup>3</sup>. On peut grouper ces caractères formels dans quatre domaines : 1) l'inscription du locuteur dans l'énonciation, 2) l'inscription de l'espace dans l'énonciation, 3) l'inscription du temps dans l'énonciation, et 4) les modalités de l'énonciation.

Inscrivant dès le premier abord le locuteur dans l'énonciation comme une « instance de discours », Benveniste distingue le sujet empirique du

---

<sup>1</sup> Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, 1974, p. 80.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 81.

locuteur compris comme une entité se trouvant à l'intérieur de l'énonciation :

L'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation. Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour<sup>4</sup>.

L'énonciation change ainsi de locuteur lorsque l'auditeur prend à son tour la parole. Car chaque sujet empirique peut jouer les rôles respectivement de locuteur et d'auditeur, chaque sujet empirique est susceptible d'assumer une énonciation dans laquelle une nouvelle instance de discours, un nouveau locuteur, s'inscrit. L'énonciation est, par conséquent, toujours individuelle.

Individuelle, elle n'est pourtant pas monophone. Comme le dit Benveniste, « toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire »<sup>5</sup>. La relation entre locuteur et allocutaire est instaurée dans l'énonciation par les « indices de personne »<sup>6</sup> que sont les mots *je* et *tu*. D'autres relations énonciatives sont possibles, voire constitutives, à savoir celles que le locuteur entreprend avec d'autres individus que l'allocutaire, et qu'on appelle « non-personnes » (*il*) selon la distinction que fait Benveniste dans l'article intitulé « La nature des pronoms »<sup>7</sup>.

Pourtant, la relation entre locuteur et allocutaire semble primordiale. Elle privilégie toute énonciation, que l'allocutaire soit « réel ou imaginaire, individuel ou collectif »<sup>8</sup>. L'allocutaire pouvant assumer tous ces aspects, il s'ensuit qu'aucun discours, qu'aucun genre n'est exempt de cette relation : ni la poésie, ni la prose, ni le discours ordinaire, ni le discours scientifique ne peuvent se désister de la relation locuteur-allocutaire. Prenant la forme du « dialogue », cette relation comporte deux « figures » dont l'une est la « source » et l'autre le « but » de l'énonciation<sup>9</sup>. Il s'agit ici d'une sorte de *polyphonie linguistique* avant la lettre : la « figure » de l'allocutaire est ainsi inscrite *a priori* dans l'énonciation. Même un monologue est, selon Benveniste, un dialogue,

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 81-82.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Benveniste, É., *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, 1966, p. 251-257.

<sup>8</sup> Benveniste, É., *op. cit.*, t. II, p. 85.

<sup>9</sup> *Ibid.*

c'est-à-dire un « dialogue intériorisé »<sup>10</sup> où les deux « figures » s'opposent, dialoguent, jouent des rôles différents. L'aspect dialogique du monologue, voire de l'énonciation, est surtout révélé par l'utilisation « sui-réflexive »<sup>11</sup> des pronoms *je*, *me*, *moi* où la division du locuteur assumant deux rôles souligne cet aspect dialogique (appelé « polyphonie interne » par la ScaPoLine<sup>12</sup>).

Le deuxième point de l'« appareil formel de l'énonciation » réside dans la faculté de faire une référence au monde au moyen de la langue : « la référence est partie intégrante de l'énonciation »<sup>13</sup>. Mais de quelle manière ? De la même façon qu'il introduit des indices de personnes, Benveniste établit des indices d'« ostension », à savoir des « termes qui impliquent un geste désignant l'objet en même temps qu'est prononcée l'instance du terme »<sup>14</sup>. Ces indices, souvent appelés déictiques spatiaux, construisent l'univers spatial du discours par rapport au locuteur. Ils sont exemplifiés par *ici*, les démonstratifs, etc. Lorsque le locuteur dit *ici* ou *là*, il situe les objets par rapport à sa situation immédiate, à son inscription dans l'énonciation.

Le troisième point de l'énonciation selon Benveniste concerne la relation au temps. Cela comporte des indices temporels, souvent appelés déictiques temporels, insérant le locuteur dans le temps de l'énonciation. Le locuteur se sert des indices temporels, tel *maintenant*, les temps verbaux, etc., pour se situer dans le temps.

Le quatrième point est relatif à la « modalité ». Dans la théorie de Benveniste, « [...] l'énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques. Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocutaire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions »<sup>15</sup>. Ces « fonctions syntaxiques » sont constituées par l'interrogation, l'ordre, l'assertion, etc.<sup>16</sup> Benveniste range dans un sous-domaine ce qu'il appelle « toutes sortes de modalités formelles », à savoir le mode des verbes et les « attitudes de l'énonciateur à l'égard de ce qu'il énonce »<sup>17</sup>. Parmi ces modalités se trouvent par exemple les adverbes modalisateurs tels que

---

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>12</sup> Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C., *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé, 2004, p. 53.

<sup>13</sup> Benveniste, É., *op. cit.*, t. II, p. 82.

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 84.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 85.

« peut-être », « sans doute », « probablement »<sup>18</sup>. Benveniste projette enfin d'examiner les « changements lexicaux »<sup>19</sup>, correspondant aux valeurs axiologiques sur lesquelles Kerbrat-Orecchioni, parmi d'autres, a travaillé<sup>20</sup>.

Si Benveniste est un linguiste, il est cependant ouvert à l'étude de la littérature. Considérant que les recherches en linguistique pourront apporter des aspects révélateurs à l'appréhension de la littérature, il va même plus loin en développant que « [...] l'initiation à la linguistique donne plus d'aisance, permet d'accueillir avec plus d'ouverture des notions ou des recherches qui visent à coordonner la théorie de la littérature et celle de la langue »<sup>21</sup>.

Synthétisant les domaines de la littérature et de la linguistique, Benveniste semble désigner la stylistique littéraire ou l'analyse des discours. La linguistique serait ainsi la clef de voûte pour les études littéraires.

Si la recherche de Benveniste est strictement linguistique, elle pourra toutefois guider la recherche en littérature, en particulier celle du « langage poétique » :

Notre domaine sera le langage dit ordinaire, le langage commun, à l'exclusion expresse du langage poétique, qui a ses propres lois et ses propres fonctions. La tâche, on l'accordera, est déjà assez ample ainsi. Mais tout ce qu'on peut mettre de clarté dans l'étude du langage ordinaire profitera, directement ou non, à la compréhension du langage poétique aussi bien<sup>22</sup>.

Pour Benveniste, il faut donc passer par la linguistique pour arriver à traiter des questions générales relatives à la poésie. C'est justement cette méthode-là que nous adopterons pour défendre nos hypothèses : partir de la linguistique de l'énonciation pour passer à la stylistique littéraire et enfin arriver aux genres poétiques particuliers en intégrant les démarches linguistique et stylistique dans ce travail.

### ***B. D'autres approches de l'énonciation***

La notion d'énonciation a été soumise à plusieurs investigations depuis Benveniste. Il semble que deux conceptions coexistent dans toutes les doctrines :

---

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>20</sup> Kerbrat-Orecchioni, C., *L'énonciation, de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2002.

<sup>21</sup> Benveniste, É., *op. cit.*, t. II, p. 40.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 217.

1) l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue » (Benveniste). Ainsi conçue, l'énonciation constituerait le fait de produire un fait langagier, d'actualiser la langue. Cette appréhension consiste à affirmer que l'énonciation est un « envers sans lequel l'endroit est impossible mais qui perdrait ses propriétés dès qu'on essaye de l'inclure dans l'"endroit" »<sup>23</sup>. Elle relève donc de l'« inconnaissable »<sup>24</sup> et l'on ne peut en avoir une idée qu'à travers les traces repérables dans l'énoncé (la phrase réalisée). Selon Todorov, une telle attitude ne laisse jamais apercevoir que des « énonciations "énoncées" »<sup>25</sup>. On retrouve cette conception de l'« énonciation "énoncée" » chez Ducrot qui la décrit comme « l'événement historique constitué par le fait qu'un énoncé a été produit, c'est-à-dire qu'une phrase a été réalisée »<sup>26</sup>. Pour Ducrot, l'énonciation consiste en « les allusions qu'un énoncé fait à l'énonciation, allusions qui font partie du sens même de cet énoncé »<sup>27</sup>. Ces « allusions » sont appelées « traces » dans la théorie de Kerbrat-Orecchioni, de Nølke et d'autres.

2) Cependant, il existe des « règles » de l'énonciation<sup>28</sup> ou des principes revêtant les conditions de production purement linguistiques d'un fait langagier (d'un énoncé). Dégagés des « énonciations "énoncées" », ces principes constituent les domaines de recherches de Ducrot, de Kerbrat-Orecchioni, de Nølke, de Culioli et d'autres. Ils concernent les quatre points relevés dans l'article de Benveniste : *je, ici, maintenant et la modalité*.

Tous les deux points 1) et 2) étaient déjà présents dans l'article de Benveniste. Dans le présent livre, on se concentrera sur les questions de *je* et de *ici*, donc du locuteur et de l'espace (la référence des déictiques spatiaux, etc.).

Il faudra préciser le deuxième point car deux versions de l'énonciation se sont imposées : l'une dite « restreinte », l'autre dite « étendue »<sup>29</sup>. L'énonciation « étendue » comprend les « conditions générales de la production/réception du message »<sup>30</sup>, à savoir la situation communicationnelle, le contexte socio-historique, etc. L'énonciation « restreinte » ne comprend en revanche que les conditions strictement linguistiques de

---

<sup>23</sup> Todorov, T., « Problèmes de l'énonciation », in *Langages*, n° 17, Paris, 1970, p. 3.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> Ducrot, O., « L'énonciation », in Ducrot, O. & Schaeffer, J.-M., *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1995, p. 728.

<sup>27</sup> *Ibid.*

<sup>28</sup> Todorov, T., *op. cit.*, p. 3.

<sup>29</sup> Kerbrat-Orecchioni, C., *op. cit.*, p. 34.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 35.

la production du message. Cela a trait à l'inscription du locuteur dans l'énoncé et, partant, à la « subjectivité dans le langage »<sup>31</sup>, concept que Kerbrat-Orecchioni reprend à un article ainsi intitulé de Benveniste. Cette « subjectivité dans le langage » concerne d'abord l'inscription du locuteur, mais elle implique également le rapport de ce dernier à la déixis spatio-temporelle et aux modalités.

Dans le présent livre, toutes les deux conceptions de l'énonciation nous intéressent. D'une part, l'énonciation comprise dans son acception « restreinte » et de la manière dont Ducrot le décrit par les « allusions » qu'on trouve dans l'énoncé. D'autre part, les phénomènes énonciatifs inscrits dans des considérations stylistiques, génériques et discursives (version « étendue »). C'est pourquoi il nous incombe d'intégrer aussi l'énonciation telle qu'elle a été élaborée par Bakhtine.

### **C. L'énonciation selon Bakhtine**

L'énonciation actualisée est comme une île émergeant d'un océan sans limites, le discours intérieur.<sup>32</sup>

L'un des ouvrages majeurs de Bakhtine est sans doute *Le marxisme et la philosophie du langage*, paru en 1929 sous le nom de Volochinov (trad. française 1977). Comme Jakobson l'affirme dans la préface, tout dans ce livre « ne peut que surprendre »<sup>33</sup>. Vaste théorie du langage en action, le livre explore les conditions de production de l'énonciation, d'un côté, et le fonctionnement de l'énonciation dans le discours, de l'autre. Premièrement, Bakhtine examine l'énonciation dans son interaction socio-idéologique, deuxièmement, il cherche à savoir comment les principes de l'énonciation sont configurés à l'intérieur du langage, à savoir comment le « discours d'autrui » s'insère dans le discours du locuteur.

L'idée principale de sa « philosophie du langage » consiste en ce que « [l]'énonciation est de nature sociale »<sup>34</sup>. Cela va à l'encontre de la conception « restreinte » de l'énonciation. Pour appréhender la dimension « sociale » de l'énonciation, il faut avoir recours à la notion d'« interaction verbale »<sup>35</sup> dont Bakhtine dit qu'elle est « réalisée à travers l'énonciation et les énonciations »<sup>36</sup>. Selon lui, tout énoncé – acte

---

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Bakhtine, M. (Voloshinov, V.N.), *Le marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Minituit, 1977, p. 138.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>36</sup> *Ibid.*

de parole, livre, lettre, etc. – s’inscrit dans un contexte communicationnel continu : il répond à d’autres énoncés par un jeu subtil de dialogue (constatations explicites et implicites renvoyant à d’autres points de vue ou à d’autres énoncés) et il entraîne des réponses faites par d’autres énoncés : « Toute énonciation, quelque signifiante et complète qu’elle soit par elle-même, ne constitue qu’une *fraction* d’un courant de communication verbale ininterrompu (touchant à la vie quotidienne, la littérature, la connaissance, la politique, etc.) »<sup>37</sup>.

Selon Bakhtine, l’« interaction verbale » influe sur l’énonciation de plusieurs manières. Il importe de considérer d’une part la conscience du sujet parlant, d’autre part, la production du sens ; ensuite le rapport entre langue/parole et grammaire/stylistique.

Il est nécessaire d’avoir une conscience humaine pour pouvoir parler. Cette conscience, Bakhtine l’appelle « psychisme intérieur »<sup>38</sup>. La manière dont celui-ci rencontre le monde est singulière :

Par nature, le psychisme subjectif est localisé à cheval sur l’organisme et le monde extérieur, pour ainsi dire à *la frontière* de ces deux sphères de la réalité. C’est là qu’a lieu la rencontre entre l’organisme et le monde extérieur, mais cette rencontre n’est pas physique : *l’organisme et le monde se rencontrent dans le signe*. L’activité psychique constitue l’expression sémiotique du contact de l’organisme avec le milieu extérieur. C’est pourquoi *le psychisme intérieur ne doit pas être analysé comme une chose, il ne peut être compris et analysé que comme signe*<sup>39</sup>.

Après avoir constaté la nature du « psychisme intérieur », Bakhtine nous révèle que celui-ci ne fonctionne qu’à travers son interaction avec d’autres êtres sociodiscursifs, ce que Bakhtine appelle l’« interaction idéologique »<sup>40</sup>. Le « mot » – qui constitue une autre manière de nommer le « signe » – se crée « au cours du processus de socialisation des individus »<sup>41</sup>. Cela vient à l’appui de l’hypothèse bakhtinienne que tout signe constitue un rapport dialectique entre le « psychisme intérieur » et l’« interaction » sociale (« idéologique »<sup>42</sup>) : il n’est guère possible de distinguer le « signe intérieur » du « signe extérieur » par cette raison qu’il y a convergence entre le « psychisme intérieur » et l’« interaction idéologique », car ces deux phénomènes se rencontrent dans le « signe ». C’est là l’une des idées fondamentales et novatrices de Bakhtine, la racine de son dialogisme.

---

<sup>37</sup> *Ibid.*

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>39</sup> *Ibid.*

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> *Ibid.*

Bakhtine poursuit ses réflexions en soutenant que là où il y a signe, il y a signification ; mais comment la signification s'établit-elle ? De quoi dépend-elle ? Et quel est son rapport à l'énonciation ?

La thèse centrale de Bakhtine réside dans le fait que toute énonciation est historique et située dans un contexte socioculturel donné<sup>43</sup>. La signification ne prend sens qu'à l'intérieur d'une telle énonciation historique et située. Autrement dit, c'est l'énonciation qui détermine la signification d'un mot. La signification d'un mot dépend de l'énonciation dans laquelle le mot s'inscrit, le mot prenant « à chaque fois un sens différent »<sup>44</sup> relativement à l'énonciation dans laquelle il est situé. Comme le dit Bakhtine : « Une signification, un sens, définis et uniques, s'attachent à chaque énonciation *constituant un tout* »<sup>45</sup>. Cette appréhension peut être rapprochée de celle de Ducrot conférant également une historicité à l'énonciation (cf. la section « D'autres approches de l'énonciation »).

Dans la « philosophie du langage » de Bakhtine, on ne trouve pas la même appréhension de la langue et de la parole, au sens de Saussure, que chez Ducrot. L'énonciation chez Ducrot consistant en la réalisation d'une phrase, le système de la langue précède la production d'un énoncé<sup>46</sup>. Chez Bakhtine, il n'en est pas ainsi.

Afin de tirer une conclusion par rapport à l'énonciation, Bakhtine résume deux conceptions de la langue, l'une appelée « subjectivisme idéaliste », l'autre « objectivisme abstrait »<sup>47</sup>. La première, représentée par Humboldt, Vossler et Spitzer, met l'accent sur la « création individuelle » de la langue et son aspect instable<sup>48</sup> : étant donné que la langue se renouvelle à chaque instant, le « subjectivisme idéaliste » revendique l'impossibilité de créer un système synchronique de la langue ; la langue constituerait ainsi une créativité continuelle, une « création continue »<sup>49</sup>.

Selon les partisans de l'« objectivisme abstrait », la langue peut en revanche être construite systématiquement et synchroniquement<sup>50</sup> par un

---

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 142.

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> « Admettre pour point de départ empirique que les énoncés eux-mêmes, hors de tout contexte, ont une signification, c'est se donner comme première tâche d'observer et de décrire cette signification [...]. [...] Le linguiste se représente un énoncé en essayant de faire abstraction de toutes les situations possibles où il pourrait être employé » (Ducrot, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984, p. 55-56).

<sup>47</sup> Bakhtine, M., *op. cit.*, p. 74.

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 80.

certain nombre de normes et de règles. Selon Bakhtine, cette dernière tendance a trouvé ses adeptes en Saussure et Bally<sup>51</sup>. Faisant la critique de ces derniers, Bakhtine semble adhérer à l'orientation du « subjectivisme idéaliste ». Ainsi, il répond par la négative à la question de savoir si le fonctionnement réel du langage relève du système de la langue :

En réalité, le locuteur se sert de la langue pour ses besoins énonciatifs concrets (pour le locuteur, la construction de la langue est orientée vers l'énonciation, vers la parole). [...] Pour lui, le centre de gravité de la langue n'est pas situé dans la conformité à la norme de la forme utilisée, mais bien dans la nouvelle signification que celle-ci prend en contexte. [...] Pour le locuteur, la forme linguistique n'a pas d'importance en tant que signal stable et toujours égal à lui-même mais en tant que signe toujours changeant et souple<sup>52</sup>.

Puisque la situation de communication est susceptible de déterminer l'énonciation, la langue – son système et ses normes – se transforme selon les besoins du locuteur. L'énonciation constituerait par conséquent une convergence entre la langue et la parole, au sens de Saussure, au moment même de l'acte d'énonciation. C'est à l'appui de ces réflexions que la proposition suivante donne sens : « Tout fait grammatical a été, d'abord, fait stylistique »<sup>53</sup>.

Cette proposition, résumant les hypothèses de Vossler auxquelles Bakhtine adhère, est plus compréhensible dans la mesure où l'on considère la théorie globale de Bakhtine, théorie consistant en une « analyse des discours » (Adam). Considérant le « critère de correction », c'est-à-dire le fait qu'une proposition peut contenir des fautes grammaticales, Bakhtine semble constater qu'il dépend du discours dans lequel la proposition fautive se trouve :

Le critère de correction ne s'applique à l'énonciation que dans des situations anormales ou particulières (par exemple, l'étude d'une langue étrangère). Dans des conditions normales, le critère de correction linguistique cède la place au critère purement idéologique : que l'énonciation soit correcte nous importe moins que sa valeur de vérité ou de mensonge, son caractère poétique ou vulgaire, etc.<sup>54</sup>

Quand on étudie ou apprend une langue étrangère, la correction est nécessaire si l'on veut s'approprier cette langue<sup>55</sup>. Or, tout selon la situation de discours, tout selon les discours particuliers (discours ordinaire, religieux, scientifique, littéraire), la faute grammaticale (et l'imperti-

---

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 99.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 103.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 101.

nence énonciative, le non-sens) peut parfois ne pas prendre le statut de faute. En revanche, elle pourra être assimilée à un fait de style (mentionnons entre autres les bas registres sociolectaux où les fautes grammaticales foisonnent sans influencer sur le sens de l'énonciation et sans être prises pour des fautes pour les locuteurs), elle pourra faire partie de l'évolution (lente) de la langue<sup>56</sup> ou produire un sens ironique, humoristique ou poétique (« Je est un autre »).

Ce que Bakhtine appelle « idéologique » est sans doute ce qui, aujourd'hui, est relatif aux « discours ». Le passage suivant, que nous voudrions citer en dépit de sa longueur, est essentiel pour comprendre l'aspect « idéologique » et social de l'énonciation :

Les formules de la vie courante font partie du milieu social, ce sont des éléments de la fête, des loisirs, des relations qui se nouent à l'hôtel, dans les ateliers, etc. Elles coïncident avec ce milieu, sont délimitées et déterminées par lui dans tous leurs aspects. De même, on constate des registres différents sur les lieux de la production et dans les milieux d'affaires. Pour ce qui est des formes de la communication idéologique au sens précis du terme, les formes des déclarations politiques, des actes politiques, des lois, des formules, les formes des énonciations poétiques, des traités savants, etc., toutes ces formes ont été l'objet de recherches spécialisées en rhétorique et poétique. Mais, nous l'avons dit, ces recherches sont complètement coupées, d'une part des problèmes de langue, et d'autre part de ceux de la communication sociale. Une analyse féconde des formes de l'énonciation complète comme unité de base réelle de la chaîne parlée n'est possible que si l'on reconnaît l'unité-énonciation pour une manifestation purement sociologique. La philosophie marxiste du langage doit justement poser comme base de sa doctrine l'énonciation comme réalité du langage et comme structure socio-idéologique<sup>57</sup>.

Ce que soutient ici Bakhtine, c'est que, d'une part, l'énonciation consiste en un emploi du langage et, d'autre part, que cet emploi dépend du contexte social (« structure socio-idéologique »), ce qu'on pourrait aussi nommer « discours ». Un discours, le discours ordinaire par exemple, comporte non seulement des phénomènes langagiers, mais surtout la situation communicationnelle telle qu'elle est inscrite dans la société, telle que la société la définit. Un discours comporte ainsi des facteurs non linguistiques tels que les lieux spécifiques où ce discours est pratiqué. Ces lieux comportent à leur tour des contraintes et des règles non linguistiques dont dépendent les formules langagiers. Les contraintes et les règles sont déterminées par les normes de la société et

---

<sup>56</sup> Bakhtine donne un exemple provenant de la langue allemande : *Ich was* devient *Ich war* au cours de quelques siècles. Il conclut qu'une faute grammaticale peut devenir une norme (*ibid.*, p. 85).

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 139-140.

de la culture. Ainsi Bakhtine peut-il affirmer que l'énonciation est tant une « réalité du langage » qu'une « structure socio-idéologique ».

Il semble donc tout à fait naturel que Bakhtine trouve que « *la classification des formes d'énonciation doit s'appuyer sur une classification des formes de la communication verbale* »<sup>58</sup>. Plus loin, il en vient au domaine littéraire :

Ainsi, les formes de l'énonciation artistique, de l'œuvre littéraire, ne peuvent être appréhendées que dans l'unicité de la vie littéraire en liaison permanente avec les autres formes littéraires. Si l'on enferme l'œuvre littéraire dans l'unicité de la langue comme système, si on l'étudie comme un document linguistique, on ruine l'approche de ses formes dans le cadre global de la littérature<sup>59</sup>.

Ainsi, selon Bakhtine, étudier l'énonciation dans les œuvres littéraires ne doit pas constituer une étude purement linguistique. Relever tous les détails linguistiques ou faire des analyses de quelques aspects linguistiques choisis par hasard parmi des textes littéraires ne relève nullement de l'« analyse des discours », ni des études littéraires. Il faut, en revanche, tenir compte de ce discours spécifique que la littérature forme et qui comporte non seulement une certaine manière d'utiliser la langue, mais aussi et surtout des facteurs non linguistiques, telle la « vie littéraire » (la vie des auteurs, la création de groupes littéraires, les relations biographiques entre les auteurs, l'histoire sociale et économique, la relation entre la littérature et les autres arts, la philosophie, etc.) (cf. la notion de « paratopie » dans la section « Généalogie biographique : l'auteur »).

#### **D. L'énonciation selon Ducrot**

Quelque distante que semble être l'approche bakhtinienne de celle de Ducrot, il existe néanmoins des parallèles, notamment en ce qui concerne la signification des mots. Comme le dit Bakhtine : « *Le mot est toujours chargé d'un contenu ou d'un sens idéologique ou événementiel* »<sup>60</sup>. Cette idée que la signification d'un mot dépend étroitement du contexte se retrouve dans la théorie de l'énonciation de Ducrot.

Ducrot distingue nettement entre la « description sémantique linguistique » ayant trait à la signification d'un énoncé et les « circonstances de l'énonciation »<sup>61</sup>. Selon lui, les « circonstances de l'énonciation » viennent après que la signification a été attribuée à un énoncé<sup>62</sup>. Soulignons

---

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 40.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 114.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>61</sup> Ducrot, O., *Le dire...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>62</sup> *Ibid.*

que cette attribution de la signification à l'énoncé s'opère « indépendamment de tout contexte »<sup>63</sup>, c'est-à-dire que la signification constitue une structure de langue, au sens de Saussure. C'est alors par l'interaction de la signification et des « circonstances de l'énonciation » que le sens se produit.

Même si Ducrot souhaite « introduire l'énonciation dans l'énoncé »<sup>64</sup>, il maintient la distinction entre la signification de l'énoncé et les circonstances énonciatives dans lesquelles l'énoncé entre. L'énonciation – comportant le locuteur, l'allocutaire et leurs positions par rapport à l'énoncé – se trouve pourtant mise de côté dans la *méthode de travail* de Ducrot : n'examinant que des énoncés détachés de leur contexte, il ne prend en charge que le côté de la signification. Il néglige momentanément les allusions à l'énonciation<sup>65</sup> pour ne considérer que les significations (ou « instructions » au sens de Nølke<sup>66</sup>) que l'énoncé est censé contenir, ce que seul un « native speaker » pourra révéler<sup>67</sup>.

Pour conclure, il s'avère que Ducrot conçoit la signification du mot d'une manière légèrement différente de Bakhtine. Chez Ducrot, la signification du mot peut être obtenue en soi, hors du contexte et sans considérer l'énonciation (dont dépend le sens). Chez Bakhtine, la signification du mot est obtenue directement par l'énonciation dans laquelle il s'insère.

## II. Énonciation et poésie

### A. Énonciation et énonciation poétique

Si la notion d'énonciation a été bien examinée dans le domaine de la linguistique, la notion d'énonciation poétique reste cependant un terme plus vague et moins fréquent. C'est pourquoi il faut s'interroger sur la pertinence de cette dernière notion en la distinguant clairement de l'énonciation proprement dite.

Consistant en les conditions fondamentales du discours humain, l'énonciation est relative à toute activité langagière, et non seulement à certains genres ou à certains discours. La poésie n'est donc pas *a priori* exceptionnelle en ce qui concerne l'énonciation : elle reste dépendante

---

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>65</sup> *Ibid.*, p. 70.

<sup>66</sup> Nølke, H., *Linguistique modulaire, de la forme au sens*, Louvain, Éd. Peeters, 1994, p. 42.

<sup>67</sup> Ducrot, O., *Le dire...*, *op. cit.*, p. 70.

aux mêmes conditions énonciatives que par exemple le discours ordinaire. Elle les exploite cependant différemment.

Nous avons déjà souligné que l'énonciation proprement dite diffère de l'analyse énonciative d'un texte particulier. Si l'énonciation constitue la réalisation même d'un acte discursif, elle n'est observable que comme des traces dans les textes, comme une « énonciation "énoncée" » (Todorov). Elle ne peut être repérée que dans une analyse de l'énoncé. Tout texte est l'expression d'un acte d'énonciation, tout texte s'approprie l'« appareil formel » de l'énonciation, pour paraphraser Benveniste, mais chacun le fait d'une manière particulière. L'analyse énonciative rend ainsi compte de la manière dont le texte s'approprie l'énonciation.

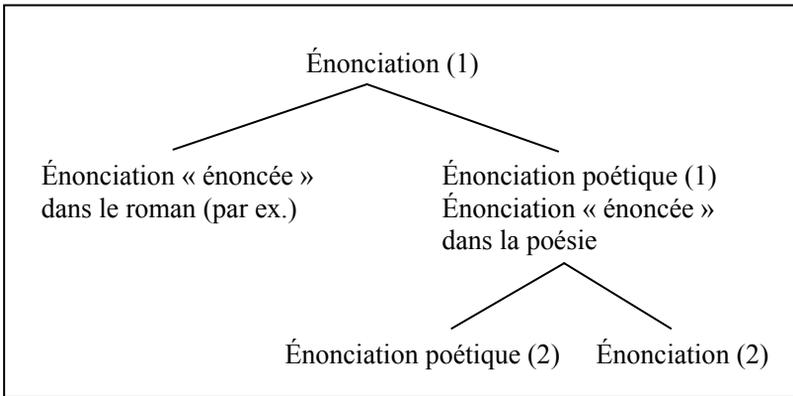
Dans le *Dictionnaire de poésie de Baudelaire à nos jours*, l'un des articles est consacré à l'énonciation. Le rédacteur du dictionnaire a donc pensé que l'énonciation a une certaine pertinence par rapport à la poésie. Avant de passer à des analyses énonciatives spécifiques de quelques poèmes, l'auteur de l'article, à savoir Michèle Aquien, explique brièvement en quoi consiste l'énonciation. Ensuite, elle dresse ce constat :

Telle est l'étrangeté du statut de l'énonciation dans la poésie moderne et contemporaine : on a un contexte soit implicite soit absent, une communication dont tous les éléments – locuteur, destinataire, message, référent, et même code – sont détournés de leur commun usage dans le discours courant<sup>68</sup>.

Selon Aquien, l'énonciation dans la poésie aurait ainsi un statut particulier. Or, ce dont parle Aquien ici, c'est l'énonciation proprement poétique. Comme on peut distinguer l'énonciation de l'énonciation poétique, il faut nuancer la notion d'énonciation dans la poésie. En fait, les textes poétiques sont susceptibles de faire fonctionner l'énonciation et l'énonciation poétique en même temps. Le problème peut être illustré par la figure suivante :

---

<sup>68</sup> Aquien, M., « Énonciation », in Jarrety, M. (dir.), *Dictionnaire de poésie de Baudelaire à nos jours*, Paris, PUF, 2001, p. 241.



**Figure 1. Énonciation et énonciation poétique**

Dans cette figure, l'énonciation (1) doit être appréhendée comme universelle, comme « la mise en fonctionnement de la langue » (Benveniste), comme l'« océan sans limites » (l'exergue de Bakhtine, dans la section « L'énonciation selon Bakhtine ») ou comme tous les faits énonciatifs possibles. Autrement dit, l'énonciation (1) relève de la définition (1) que nous avons évoquée plus haut : comme « inconnaissable » (Todorov).

En revanche, l'énonciation poétique (1) revêt tous les faits énonciatifs exprimés dans le seul domaine de la poésie. Ces faits énonciatifs auraient le statut de faits de style caractérisant la poésie (l'ensemble des textes poétiques). L'énonciation poétique (1) serait ainsi équivalente à l'« énonciation “énoncée” » (Todorov) dans la poésie. Elle correspondrait au « régime énonciatif »<sup>69</sup> que l'ensemble des textes poétiques exemplifie. Elle constituerait ainsi des faits de style proprement énonciatifs et strictement relatifs à la poésie.

Ce procédé consistant à identifier un genre, un « champ générique » ou un discours par un certain « régime énonciatif » se retrouve dans un ouvrage de Burger. Avançant qu'il y a dans le genre du « manifeste » une « énonciation manifestaire »<sup>70</sup>, Burger semble affirmer qu'à un genre spécifique appartient une « énonciation “énoncée” » particulière. Parlant également d'une « énonciation procédurale »<sup>71</sup>, il confère une

<sup>69</sup> Gollut, J.-D., « La parole vive : Remarque sur l'énonciation du poème lyrique », in *Études de Lettres*, Revue de la Faculté des lettres, université de Lausanne, juillet-septembre 1991, p. 59.

<sup>70</sup> Burger, M., *Les manifestes : paroles de combat, de Marx à Breton*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2002, p. 297, 299 et 300.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 300.

certaine « énonciation “énoncée” » à tout un discours, en l’occurrence le « discours procédural ». Effectuant de surcroît une analyse générique comportant une multitude d’aspects énonciatifs, Burger contribue à annuler la réduction simpliste des genres à un seul fait énonciatif (*je*=poésie).

En tant qu’« énonciation “énoncée” » du « champ générique » lyrique, l’énonciation poétique (1) se scinde en deux modalités se trouvant à un niveau inférieur : on relève, d’une part, des marques linguistiques relevant de l’énonciation appréhendée comme norme, en l’occurrence celle qui se rapporte à la définition (2) évoquée dans la section « D’autres approches de l’énonciation » et que nous appelons ici énonciation (2).

D’autre part, il y aurait dans la poésie une énonciation poétique (2) dont les marques ou les configurations énonciatives caractérisent spécifiquement la poésie<sup>72</sup>. Ces configurations énonciatives ne sont pas absolues, mais relatives. L’énonciation poétique (2) constituerait ainsi des faits énonciatifs très fréquents dans la poésie (pour ne pas dire propres à elle), mais qu’on peut parfois retrouver dans d’autres genres, « champs génériques » et discours.

Adam utilise à plusieurs reprises la notion d’« énonciation poétique »<sup>73</sup>, mais sans préciser de quoi il s’agit exactement, sans préciser le rapport entre énonciation tout court et énonciation poétique. Il part de l’énonciation telle que Benveniste l’a définie<sup>74</sup>, puis fait des analyses énonciatives de poèmes spécifiques. Or, ces analyses montrent encore une fois comment certains textes, en l’occurrence ceux qui sont poétiques, ont actualisé l’« appareil formel » de l’énonciation. Comment cela permet-il de parler d’une énonciation proprement poétique ?

Dans ses travaux de linguistique textuelle, Adam a recours à ce qu’il appelle des types de textes pour dresser un répertoire opératoire de chaque type. Les types de textes narratif, descriptif, argumentatif opèrent à côté du type de texte qu’il nomme « rhétorique-poétique »<sup>75</sup> ou seulement « rhétorique »<sup>76</sup>. Selon Adam, il faut « en finir » avec les types de textes tels qu’ils ont été conçus durant les années 1980 : on les a mis au même niveau que les genres ou les textes alors qu’ils devraient

---

<sup>72</sup> Dans les deuxième et troisième parties de ce livre, nous développerons en quoi consistent ces configurations. Pour donner des exemples : des manières particulières d’utiliser l’article indéfini générique, la phrase à présentatif, le DR et les connecteurs.

<sup>73</sup> Adam, J.-M., *Pour lire le poème*, Paris-Bruxelles, Duculot-De Boeck-Wesmael, 1986, p. 10, 39, 148, 164, 166, 173 et 178.

<sup>74</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 86.

être placés à un niveau inférieur au texte<sup>77</sup>. Ce niveau est appelé « séquentiel »<sup>78</sup> conformément au fait qu'un texte peut être composé par une multitude de « séquences » de nature différente. Ainsi, le type de texte « rhétorique-poétique » pourrait, selon nous, être assimilé à une séquence : la séquence « rhétorique-poétique ». La raison pour laquelle les types de texte ont été confondus avec les genres réside dans le fait que de nombreux textes sont formés de certaines séquences dominantes de sorte que celles-ci sont élevées au rang d'un genre.

Si Adam s'abstient de définir l'énonciation poétique au sens strict (l'énonciation poétique (2)), sa conception du type textuel « rhétorique-poétique » reste cependant proche d'elle. Si on le considère comme une séquence, le type textuel « rhétorique-poétique » rejoint en quelque sorte ce que nous appellerons une configuration d'énonciation poétique. À l'instar des types textuels « rhétorique-poétiques », les configurations d'énonciation poétique ne sont pas non plus propres aux seuls genres poétiques, mais se trouvent également réalisées dans d'autres discours (ordinaire et politique, par exemple). Or, dans la poésie, elles sont sans doute plus fréquentes et susceptibles de déterminer les genres poétiques et le « champ générique » lyrique.

Analysant un slogan publicitaire et un graffiti<sup>79</sup>, Adam plaide en faveur d'une conception universelle du type textuel « rhétorique-poétique » et, selon nous, de l'énonciation poétique (2). Cela nous amène à poser que le type textuel « rhétorique-poétique » constitue un phénomène *langagier* incontournable dans tout discours, car il « recouvre aussi bien le slogan (publicitaire ou politique), la maxime, le dicton, le poème et la prose poétique [...] que l'argot, les titres et le graffiti »<sup>80</sup>.

En intitulant notre livre *L'énonciation dans la poésie moderne*, nous avons tenté de ne pas présupposer quelque définition que ce soit de l'énonciation poétique. L'effort consistait à faire des analyses énonciatives avant de poser l'existence d'une énonciation poétique et des configurations d'énonciation poétique.

## ***B. La configuration d'énonciation poétique***

Dans la théorie de la polyphonie linguistique, héritée des écrits de Saussure, on distingue les « hypothèses internes » et les « hypothèses externes »<sup>81</sup>. Les « hypothèses internes » se trouvent du côté de la

---

<sup>77</sup> Adam, J.-M., *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan, 1999, p. 81-82.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 82.

<sup>79</sup> Adam, J.-M., *Pour lire...*, *op. cit.*, p. 92-94 et 173-175.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>81</sup> Nølke, H., *op. cit.*, p. 25-26.

*langue*, les « hypothèses externes » du côté de la *parole*<sup>82</sup>. En étudiant les « structures polyphoniques » (appelées « structures-p »<sup>83</sup>) de la langue, on se trouve du côté des « hypothèses internes ». Les « structures-p » sont des mécanismes qui ne dépendent pas du co(n)texte, mais qui contiennent des instructions susceptibles de se déclencher dans l'énoncé. Lors du déclenchement ou de la réalisation, on ne parle plus de structure-p, mais de configuration polyphonique<sup>84</sup>. Cela est dû, d'une part, au fait que celle-ci peut contenir plusieurs structures-p et, d'autre part, au fait qu'elle constitue la réalisation même de ces structures-p. Les configurations polyphoniques appartiennent au domaine des « hypothèses externes ». La distinction entre structures-p et configurations polyphoniques est pareille à celle entre phrase (fait de langue) et énoncé (fait de parole).

Conformément à cette distinction effectuée par la ScaPoLine, il n'existe pas de structures poétiques au sens de structures-p, c'est-à-dire des structures qui sont poétiques dans n'importe quel texte. Comme le soutient Meschonnic, il n'existe pas de « mot poétique »<sup>85</sup>, c'est-à-dire de mot qui *a priori* est poétique. Prenons un exemple. Si la conjugaison fautive ou inventive des verbes donne souvent un effet poétique, tel l'exemple de Rimbaud : « JE est un autre », on ne peut déduire qu'on se trouve devant une structure poétique à chaque fois qu'une telle conjugaison se présente. Dans d'autres textes que celui de Rimbaud, la conjugaison du verbe pourrait être lue comme fautive et non comme un fait de style ; l'effet obtenu par cette conjugaison insolite n'est pas poétique dans tous les textes. C'est donc le contexte pragmatique qui décide si telle ou telle conjugaison est fautive ou inventive, c'est-à-dire poétique. Il faut ainsi déterminer l'appartenance générique ou discursive avant de pouvoir déterminer la valeur de la conjugaison insolite (cf. le « critère de correction » de Bakhtine, dans la section « L'énonciation selon Bakhtine »).

S'il n'est guère possible d'affirmer l'existence de *structures* poétiques, il semble plus probable qu'on puisse parler de *configurations* proprement poétiques. Dans le présent livre, nous allons concevoir la notion de « configuration » dans son opposition à la « structure » sans impliquer qu'elle est polyphonique. C'est dans ce sens que nous nous en servirons dans la mention *configuration d'énonciation poétique*. Or, celle-ci pourra éventuellement revêtir des phénomènes polyphoniques. Les configurations d'énonciation poétique consisteraient en une manière

---

<sup>82</sup> Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C., *op. cit.*, p. 29.

<sup>83</sup> On trouvera une liste des abréviations au début de ce livre.

<sup>84</sup> *Ibid.*

<sup>85</sup> Meschonnic, H., *Pour la poésie*, I, Paris, Gallimard, 1970, p. 60.

singulière d'exploiter les structures et les structures-p de la langue, ce dont la deuxième et la troisième partie traiteront.

Notre notion de configuration d'énonciation poétique diffère de celle de « configuration lyrique » que Rodriguez utilise plusieurs fois dans sa théorie<sup>86</sup>. Fondée sur ce qu'il appelle une « configuration textuelle »<sup>87</sup>, la « configuration lyrique » correspondrait selon nous au texte poétique appréhendé comme une « énonciation complète »<sup>88</sup> ou comme un « énoncé »<sup>89</sup>. La « configuration lyrique » de Rodriguez ne constitue donc pas un segment textuel ou un fait de style, comme au cas de notre configuration d'énonciation poétique.

L'une des raisons pour se servir de la notion de configuration d'énonciation poétique réside dans le fait que la « spécificité de la poésie est difficilement approchable par le biais de la stylistique et de la linguistique de la phrase »<sup>90</sup>. La notion de configuration peut à la fois porter sur des éléments inférieurs à la phrase (tel l'article indéfini générique) et sur des facteurs supérieurs à la phrase (telle la cohésion textuelle). C'est pourquoi il faut toujours garder en mémoire, lorsqu'on travaille sur des configurations d'énonciation poétique, qu'il existe des unités textuelles plus larges que la phrase. Sinon, on ne pourra pas évaluer « le jeu complexe de relations qui balisent l'énoncé »<sup>91</sup>. Ces unités ne se mesurent que selon leur « appartenance à un type de texte [=genre] et à une classe de discours »<sup>92</sup>. Autrement dit, c'est à travers les genres et les discours qu'il faut appréhender les configurations d'énonciation poétique.

---

<sup>86</sup> Rodriguez, A., *Le pacte lyrique, configuration discursive et interaction affective*, Hayen, Mardaga, 2003, p. 154.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>88</sup> Bakhtine, M., *op. cit.*, p. 140.

<sup>89</sup> Bakhtine, M.M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Seuil, 1984, p. 277.

<sup>90</sup> Adam, J.-M., *Pour lire...*, *op. cit.*, p. 215.

<sup>91</sup> *Ibid.*

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 215-216.

**PREMIÈRE PARTIE**

**POUR UN MODÈLE GÉNÉRIQUE**



## CHAPITRE 1

# Le problème de la généricité

### I. Pourquoi les genres littéraires ?

Parler, c'est catégoriser. C'est diviser le monde en classes par le moyen du langage. C'est faire des hiérarchies ou des différences dans les éléments qui nous entourent : « [...] catégorisation et catégories sont les éléments fondamentaux, la plupart du temps inconscients, de notre organisation de l'expérience »<sup>1</sup>. Un cheval n'est pas une lampe, cela est évident. Or, une baleine est-elle un poisson ? Et peut-on se mettre d'accord sur la couleur qu'ont les choses ? La différenciation ou la catégorisation des choses n'est pas si simple dès qu'on entre dans les détails.

Nous classons les choses selon la langue que nous parlons : nous divisons le contenu en forme et en substance<sup>2</sup>, c'est-à-dire que le contenu d'une expression prend une forme dépendant de chaque langue et que cette forme a une substance commune à toutes les langues (Hjelmslev donne pour exemple la couleur grise qui n'existe pas comme forme du contenu en langue kymrique. Dans cet exemple, le spectre des couleurs exprime la substance du contenu, égale à elle-même dans tous les cas). La substance du contenu étant « amorphe », chaque langue prend sa forme du contenu et structure le monde à sa façon.

La catégorisation la plus simple comporte non seulement une différenciation (cheval vs lampe), mais également une hiérarchisation. Celle-ci s'instaure par exemple par la relation hyperonyme-hyponyme, comme poisson-truite. On peut constater les mêmes principes de différenciation et de hiérarchisation dans le domaine des genres littéraires. En fait, selon Todorov, l'origine des genres littéraires n'est pas à chercher dans la littérature elle-même ou dans l'histoire, mais dans la langue tout court, dans le « discours humain »<sup>3</sup>, puisqu'il est « de la nature même du langage de se mouvoir dans l'abstraction et dans le "générique" »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Kleiber, G., *La sémantique du prototype*, Paris, PUF, 1990, p. 13.

<sup>2</sup> Hjelmslev, L., *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Aarhus, Akademisk Forlag, 1966, p. 48.

<sup>3</sup> Todorov, T., « L'origine des genres », *La notion de littérature*, Paris, Seuil, 1987, p. 46.

<sup>4</sup> Todorov, T., *Introduction à la littérature fantastique*, Paris, Seuil, 1970, p. 11.

On peut se demander dans quelle mesure il importe d'examiner la catégorisation des genres littéraires. N'est-ce pas une manière simpliste de voir la littérature ? N'est-ce pas reprendre la voie lourde du structuralisme après l'apparition des théories fertiles de la déconstruction ? Non. L'étude des genres littéraires constitue de tout temps le pivot des recherches littéraires. Il est particulier qu'il faille défendre ce domaine de recherche linguistique et littéraire. Néanmoins, il est indispensable de le faire, comme le prouvent les diverses ouvertures de monographies ou d'articles sur les genres littéraires<sup>5</sup>.

Il faut donc insister sur la pertinence de l'étude des genres littéraires. Pour Todorov, son importance réside dans le fait que le genre est « le lieu de rencontre de la poétique générale et de l'histoire littéraire événementielle ; il est à ce titre un objet privilégié, ce qui pourrait bien lui valoir l'honneur de devenir le personnage principal des études littéraires »<sup>6</sup>. L'étude des genres constitue ainsi un rapport entre les études synchronique et diachronique. Elle se situe au niveau le plus général de la littérature, et ce niveau synthétique incorpore toutes les disciplines scientifiques relatives à la littérature.

Schaeffer insiste également sur l'importance de l'étude des genres littéraires. Il s'étonne de ce que les genres ne sont pas soumis à autant d'études dans les autres arts que dans celui de la littérature<sup>7</sup>. Il en formule la cause ainsi : « la question de savoir ce qu'est un genre littéraire [...] est censée être identique à la question de savoir ce qu'est la littérature »<sup>8</sup>. Voilà donc pourquoi la question des genres littéraires atteint un si haut degré d'importance. Une autre raison, selon Schaeffer<sup>9</sup>, consiste dans le fait que la distinction des genres littéraires est directement liée aux problèmes du langage : comment distinguer, par exemple, les genres littéraires des autres pratiques langagières ? La difficulté réside également dans ce que la spécificité des genres littéraires ne peut être séparée du moyen par lequel on la décrit : la langue.

---

<sup>5</sup> Combe, D., *Les genres littéraires*, Paris, Hachette, 1992, p. 3 ; Genette, G. *et al.*, *Théories des genres*, Paris, Seuil, 1986, p. 7 ; Rastier, F., *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF, 2001, p. 227 ; Tadié, J.-Y., *Le récit poétique*, Paris, Gallimard, 1994, p. 5 ; Todorov, T., *Introduction...*, *op. cit.*, p. 12 ; Todorov, T., « L'origine... », *op. cit.*, p. 27.

<sup>6</sup> Todorov, T., « L'origine... », *op. cit.*, p. 36.

<sup>7</sup> Schaeffer, J.-M., *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989, p. 8.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*